



L'ASSOCIATION SPORTIVE

<< Charles Athlétique Club >>

du LGT et du LP Charles A. Coulomb

2024-2025

- **Deux créneaux hebdomadaires d'entraînement et de compétition :**
Tous les lundis, mardis et jeudis de 18h00 à 19h00 et tous les mercredis de 13h00 à 15h00 à la Halle des sports de Ma Campagne.

- **Des activités régulières et variées proposées aux élèves licenciés :**
 - ✓ **Sports collectifs** (Volley ball, Basket). *Horaires et jours : mercredi 13h00 à 15h00 pour les entraînements et/ou les compétitions, plus le lundi de 18h00 à 19h00.*

 - ✓ **Badminton pour les garçons et les filles.**
Horaires et jours : le lundi de 18h00 à 19h00 pour l'entraînement et le mercredi en fonction des compétitions.

 - ✓ **Musculation pour les garçons et les filles.** *Horaires et jour : le lundi de 18h00 à 19h00, le mercredi de 13h00 à 14h00 et le jeudi de 18h00 à 19h00.*

 - ✓ **Escalade pour les garçons et les filles.**
Horaires et jour : le lundi 18h00 à 19h00 et le mercredi de 13h00 à 15h00 pour l'entraînement.

 - ✓ **Danse pour les garçons et les filles.**
Horaires et jour : le mardi de 18h00 à 19h00 pour la création chorégraphique et le mercredi de 13h00 à 15h00 en loisir.

 - ✓ **L'Athlétisme et le Cross pour les garçons et les filles.**
Préparation spécifique pour les élèves qui se sont distingués au Cross du Lycée en octobre, afin de constituer une équipe d'établissement pour le Cross UNSS départemental du mois de décembre et obtenir la qualification au Cross académique en décembre ; composition d'une équipe d'athlétisme estival.

- **Des activités plus atypiques et plus occasionnelles :**
Raid-nature VTT, Course d'orientation, Canoë-Kayak, journée Beach-rugby..., ces activités sont très saisonnières, et identifiées de manière événementielle dans le calendrier UNSS.
Le prix de la licence : il a été fixé à 20 euros pour l'année scolaire 2024-2025 par l'assemblée générale de l'Association Sportive, présidée par Monsieur le Proviseur. La cotisation ouvre droit à la pratique de toutes les activités sur tous les créneaux. **Il vous est aussi possible d'aider l'Association Sportive de l'établissement** : vous pouvez choisir de verser 5 euros à l'AS lors de votre inscription au lycée. Ces 5 euros sont une souscription volontaire à l'Association sportive pour soutenir son fonctionnement. Elle permet de maintenir le prix de la licence UNSS le plus bas possible. Cette somme ne vient pas en déduction du prix de la licence.

Merci de bien vouloir inscrire Nom et Prénom de l'élève au dos du chèque SVP



L'ASSOCIATION SPORTIVE

<< Charles Athlétique Club >>

du LGT et du LP Charles A. Coulomb

2024-2025

- **Deux créneaux hebdomadaires d'entraînement et de compétition :**
Tous les lundis, mardis et jeudis de 18h00 à 19h00 et tous les mercredis de 13h00 à 15h00 à la Halle des sports de Ma Campagne.
- **Des activités régulières et variées proposées aux élèves licenciés :**
 - ✓ **Sports collectifs** (Volley ball, Basket). *Horaires et jours : mercredi 13h00 à 15h00 pour les entraînements et/ou les compétitions, plus le lundi de 18h00 à 19h00.*
 - ✓ **Badminton pour les garçons et les filles.**
Horaires et jours : le lundi de 18h00 à 19h00 pour l'entraînement et le mercredi en fonction des compétitions.
 - ✓ **Musculation pour les garçons et les filles.** *Horaires et jour : le lundi de 18h00 à 19h00, le mercredi de 13h00 à 14h00 et le jeudi de 18h00 à 19h00.*
 - ✓ **Escalade pour les garçons et les filles.**
Horaires et jour : le lundi 18h00 à 19h00 et le mercredi de 13h00 à 15h00 pour l'entraînement.
 - ✓ **Danse pour les garçons et les filles.**
Horaires et jour : le mardi de 18h00 à 19h00 pour la création chorégraphique et le mercredi de 13h00 à 15h00 en loisir.
 - ✓ **L'Athlétisme et le Cross pour les garçons et les filles.**
Préparation spécifique pour les élèves qui se sont distingués au Cross du Lycée en octobre, afin de constituer une équipe d'établissement pour le Cross UNSS départemental du mois de décembre et obtenir la qualification au Cross académique en décembre ; composition d'une équipe d'athlétisme estival.
- **Des activités plus atypiques et plus occasionnelles :**
Raid-nature VTT, Course d'orientation, Canoë-Kayak, journée Beach-rugby..., ces activités sont très saisonnières, et identifiées de manière événementielle dans le calendrier UNSS.
Le prix de la licence : il a été fixé à 20 euros pour l'année scolaire 2024-2025 par l'assemblée générale de l'Association Sportive, présidée par Monsieur le Proviseur. La cotisation ouvre droit à la pratique de toutes les activités sur tous les créneaux. Il vous est aussi possible d'aider l'Association Sportive de l'établissement : vous pouvez choisir de verser 5 euros à l'AS lors de votre inscription au lycée. Ces 5 euros sont une souscription volontaire à l'Association sportive pour soutenir son fonctionnement. Elle permet de maintenir le prix de la licence UNSS le plus bas possible. Cette somme ne vient pas en déduction du prix de la licence.

Merci de bien vouloir inscrire Nom et Prénom de l'élève au dos du chèque SVP

BULLETIN D'ADHESION

2024-2025



DIFFÉRENT CLUB :

- CLUB DE MUSIQUE
- CLUB DE PHOTO ARGENTIQUE

UNE SALLE DE DÉTENTE AVEC :

- JEUX DE SOCIÉTÉ
- CAFÉTÉRIA
- BABY FOOT
- PS4 / CINÉMA

LE PLUS DEMANDÉ :

- SOIRÉE DES INTERNES
- SORTIES DIVERSES

ASSOCIATION TENUE PAR DES ÉLÈVES POUR LES ÉLÈVES,
OÙ LES LYCÉENS PEUVENT SE RETROUVER ET S'AMUSER !

7€

COMPLÉMENT D'INFORMATION ET RÈGLEMENT DE L'ASSOCIATION AU DOS DE CE BULLETIN D'ADHÉSION

ADHÉSION À LA MDL : C'EST UNE DÉMARCHÉ VOLONTAIRE. LA COTISATION MINIMALE DE 7€ PERMET DE FINANCER DES PROJETS.
EN VERSANT UNE SOMME SUPÉRIEURE, VOUS SOUTENEZ D'AVANTAGE ENCORE LES ACTIONS PORTÉES PAR L'ASSOCIATION. MERCI !

NOM ET PRÉNOM ET CLASSE DE L'ÉLÈVE.....

JE SOUHAITE ADHÉRER À L'ASSOCIATION LA MAISON DES LYCÉENS ET RÉGLER MA COTISATION DE€ (7€ MINIMUM) :

- PAR CHÈQUE CI-JOINT, À L'ORDRE DE « MDL COULOMB » DANS UNE ENVELOPPE FERMÉE
- EN ESPÈCES DANS UNE ENVELOPPE FERMÉE

JE NE SOUHAITE PAS ÊTRE MEMBRE DE L'ASSOCIATION.

EN CAS D'ADHÉSION, EN SIGNANT CE DOCUMENT, VOUS DÉCLAREZ AVOIR PRIS CONNAISSANCE DU RÈGLEMENT DE L'ASSOCIATION (AU DOS) ET ACCEPTEZ LE CONTENU
ET VOUS VOUS ENGAGEZ À LE RESPECTER.

DATE :

SIGNATURE DE L'ÉLÈVE MAJEUR OU DE SON RESPONSABLE LÉGAL ET DE L'ÉLÈVE

C'EST QUOI LA MDL ?



ÉLÈVES ENGAGÉS, LYCÉE DYNAMISÉ : LA MAISON DES LYCÉENS (MDL)

- LA MAISON DES LYCÉENS EST UNE ASSOCIATION DIRIGÉE PAR DES ÉLÈVES BÉNÉVOLES QUI SOUHAITENT DYNAMISER LEUR LYCÉE. LES MEMBRES DE LA MDL SONT ÉLUS CHAQUE ANNÉE LORS D'UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EN MAI. LES ADHÉRENTS PARTICIPENT À CES ÉLECTIONS POUR CHOISIR LES ÉLÈVES QUI ANIMERONT L'ASSOCIATION L'ANNÉE SUIVANTE.
- LA MDL FONCTIONNE SELON LES STATUTS DE LA LOI 1901, PERMETTANT LA CRÉATION D'ASSOCIATIONS À BUT NON LUCRATIF, ET SE RÉFÈRE À LA CIRCULAIRE MINISTÉRIELLE DU 29 JANVIER 2010, QUI MET EN VALEUR L'ENGAGEMENT DES LYCÉENS.
- LES MEMBRES ÉLUS DU BUREAU DE LA MDL ONT POUR MISSION D'INITIER DES PROJETS ET D'AMÉLIORER LA VIE DU LYCÉE EN ENCOURAGEANT LA PARTICIPATION DES ÉLÈVES. ILS BÉNÉFICIENT GÉNÉRALEMENT DE LA FORMATION ET DE L'EXPÉRIENCE DES MEMBRES SORTANTS POUR ASSURER UNE TRANSITION EN DOUCEUR ET MAINTENIR LA CONTINUITÉ DES ACTIONS DE L'ASSOCIATION.

POURQUOI ADHÉRER À LA MAISON DES LYCÉENS ?

- L'ADHÉSION ANNUELLE DE 7 € OFFRE DES AVANTAGES EXCLUSIFS PAR RAPPORT À UN ÉLÈVE NON ADHÉRENT.
- ACCÈS AUX CLUBS DE L'ASSOCIATION, SOUTENANT LEUR FONCTIONNEMENT AVEC DU MATÉRIEL DE QUALITÉ.
- UTILISATION GRATUITE DE LA PS4 DANS LA SALLE DE DÉTENTE ET PARTIES GRATUITES AU BABY-FOOT À CERTAINS MOMENTS.
- RÉDUCTIONS À LA CAFÉTÉRIA ET POSSIBILITÉ DE PARTICIPER À DES SORTIES LE MERCREDI À DES TARIFS RÉDUITS, VOIRE GRATUITEMENT.
- LES ÉLÈVES NON ADHÉRENTS DEVRONT PAYER INTÉGRALEMENT TOUTES LES SORTIES AUXQUELLES ILS SOUHAITENT PARTICIPER.
- LES REVENUS GÉNÉRÉS PAR CHAQUE ACTION PAYANTE ORGANISÉE PAR L'ASSOCIATION SERONT RÉINVESTIS ULTÉRIEUREMENT AU BÉNÉFICE DES ÉLÈVES AU COURS DE L'ANNÉE !

RÈGLEMENT DE L'ASSOCIATION :

- LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE L'ÉTABLISSEMENT S'APPLIQUE ÉGALEMENT AUX LOCAUX DE L'ASSOCIATION.
- RESPECTEZ LES PERMANENTS QUI GÈRENT L'ASSOCIATION PENDANT LEURS HEURES D'OUVERTURE.
- ÉVITEZ LES CONFLITS À L'INTÉRIEUR DES INFRASTRUCTURES DE L'ASSOCIATION. EN CAS DE CONFLIT, DES MESURES POURRONT ÊTRE PRISES, Y COMPRIS LE RENVOI DE L'ASSOCIATION OU L'INTERVENTION DES AUTORITÉS COMPÉTENTES.
- MODÉREZ L'UTILISATION DES HAUT-PARLEURS AFIN DE RESPECTER TOUS LES MEMBRES DE L'ASSOCIATION.
- UN COMPORTEMENT INAPPROPRIÉ ENVERS LE FOYER OU LES AUTRES MEMBRES PEUT ENTRAÎNER UNE EXCLUSION DE L'ASSOCIATION.
- LA NOURRITURE N'EST AUTORISÉE QUE DANS LA SALLE 3D ET DOIT ÊTRE CONSOMMÉE SANS SALIR LES LIEUX.
- NE JETEZ PAS DE DÉCHETS PAR TERRE ET NE CRACHEZ PAS AU SOL, AVANT DE PARTIR, VEUILLEZ RANGER LA SALLE !
- SEULES LES PERSONNES AUTORISÉES, LES PERMANENTS ET LES MEMBRES DU BUREAU PEUVENT SE TROUVER DERRIÈRE LE BUREAU.
- UTILISEZ LE MATÉRIEL ET LES INFRASTRUCTURES MIS À VOTRE DISPOSITION AVEC RESPECT. TOUT NON-RESPECT PEUT ENTRAÎNER DES FRAIS FACTURÉS À L'ÉLÈVE.
- SIGNALEZ TOUT USAGE DE SUBSTANCES ILLÉGALES AU PERSONNEL PERMANENT, QUI INFORMERA LES CPE OU LE/LA PROVISEUR.
- N'EFFECTUEZ AUCUNE PRISE DE PHOTO DES PERSONNES DANS LES LOCAUX SANS LEUR AUTORISATION.
- NE FERMEZ PAS OU NE BLOQUEZ PAS LES PORTES DE SORTIE DES SALLES POUR DES RAISONS DE SÉCURITÉ ET D'ÉVACUATION.
- TOUTE TENTATIVE DE FRAUDE À PLUSIEURS REPRISES AU BABY-FOOT ENTRAÎNERA UNE EXCLUSION DE LA MDL PENDANT UNE SEMAINE, ET D'AUTRES SANCTIONS POURRONT ÉGALEMENT ÊTRE PRISES.
- ASSUREZ-VOUS DE SURVEILLER VOS AFFAIRES, CAR LA MDL N'EST PAS RESPONSABLE EN CAS DE VOL OU DE PERTE.

CONTACTEZ L'ASSOCIATION :

- PAR MAIL : MDLCOULOMB@GMAIL.COM OU MDL.COULOMB@LYCEECONNECTE.FR
- VOUS POUVEZ RETROUVER TOUTES LES INFORMATIONS DE LA MDL ET DU LYCÉE SUR NOTRE COMPTE INSTAGRAM : @MDL_CVL_COULOMB OU EN SCANNANT LE QR CODE.

